



Protocole sanitaire élève
LYCÉE TURGOT
GUIDE PRATIQUE

I. Mesures générales de prévention

Objectif clé : “protéger tous les élèves et les adultes et assurer l’éducation pour tous”

Les grands principes du protocole sanitaire de rentrée :

- respect des gestes barrières
- port du masque pour les adultes et pour les lycéens et étudiants
- hygiène des mains
- nettoyage et aération des locaux

Engagement des parents et des adultes :

Les parents d’élèves jouent un rôle essentiel : Ils s’engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d’apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l’élève ou dans sa famille. Ils communiquent le protocole à leurs enfants et insistent sur son respect impératif.

Les parents doivent s’appliquer les mêmes règles : Les parents, les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs ne peuvent entrer dans l’enceinte scolaire qu’en portant un masque, après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent s’identifier auprès du secrétariat et remplir le cahier prévu à cet effet.

II. LES GRANDS PRINCIPES

1. Les gestes barrières à appliquer en permanence



IMPORTANT :

Le lavage des mains à l'eau et au savon (à défaut avec une solution ou un gel hydroalcoolique) doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant chaque repas
- avant et après les récréations
- lors des passages aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

II. LES GRANDS PRINCIPES

2. Port du masque obligatoire

Pour les élèves, le masque est obligatoire dans les espaces clos et les espaces extérieurs même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée. (sauf en cas de pratiques sportives)

Pour les adultes, le masque est obligatoire en présence des élèves, de leurs parents et de leurs collègues dans les espaces clos et extérieurs même quand la distanciation d'au moins un mètre est garantie. Il l'est aussi pour tous leurs déplacements relevant d'une démarche scolaire.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.



II. LES GRANDS PRINCIPES

3. Distanciation physique

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est matériellement pas possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Dans les espaces extérieurs comme les cours de récréation ou les cheminements, la distanciation physique ne s'applique pas non plus.

Dans le cas où l'activité nécessiterait d'ôter le masque la distanciation de deux mètres entre les personnes est requise.

4. Limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire mais conseillée autant que faire se peut.

5. Ventilation des locaux

Une ventilation mécanique est assurée dans le lycée.

Les locaux sont aérés quelques minutes et ce toutes les heures.

6. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Une désinfection des surfaces (tables, bureaux) est réalisée au minimum une fois par jour ainsi que les surfaces les plus touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (poignées de porte par exemple)

III. MISES EN PRATIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Engagements des parents et des lycéens :

- Prise de température avant de venir au lycée : si $> 38^{\circ}\text{C}$, ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, l'élève ne vient pas au lycée. Prévenir l'établissement et contacter votre médecin.
- Maîtrise et application stricte du nouveau protocole dans tout le lycée dont port du masque obligatoire et lavage régulier des mains.
- Vivement conseillé : flacon personnel de gel hydro alcoolique
- **Obligatoire** : 2 masques propres type "grand public" catégorie 1 par jour.
- Rôle actif sur le nettoyage/désinfection : équipements communs à désinfecter, masques ou déchets "Covid" à jeter dans les poubelles spécifiques à couvercle.
- Remplir l'attestation sur l'honneur envoyée par le lycée pour mon retour dans l'établissement.

Postes aménagés :

- Protection des personnes chargées d'accueillir ou de recevoir : ajout de parois anti-projections, et barrière de séparation.

Entretien des locaux :

- Entretien par l'agent d'entretien : aération des classes, désinfection des poignées, tables plusieurs fois dans la journée et lavage des lingettes,...
- Nettoyage avec l'entreprise Auxitane : dans le respect du protocole sanitaire spécifique entretien et désinfection des lycées dans son intégralité une fois par semaine.

III. MISE EN PRATIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Equipements :

- Les responsables légaux se doivent de fournir quotidiennement 2 masques "grand public" de catégorie 1 au lycéen à porter bouche et nez couverts
- Affichage des fondamentaux du protocole dans tous les lieux de circulation
- Installation de distributeurs de gel hydro alcoolique à l'entrée de l'enceinte scolaire et dans le hall
- Poubelles spéciales déchets "covid" dans chaque couloir
- Fourniture de désinfectant virucide + lingettes lavables dans toutes les salles pour équipements communs
- Messages de prévention aux haut-parleurs

Brassage des élèves :

- Des zones dédiées à chaque classes ont été identifiées pour les récréations.
- Dans la mesure de nos possibilités les élèves changeront le moins possible de salle. Instauration de 2 services pour les repas : service 1 (CAP, 2ndes, 1ère pro), service 2 (1ère techno, Tle, BTS)
- Montée et descente dans les escaliers à droite

III. MISES EN PRATIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Détection d'un cas Covid : zone de confinement installée dans la salle 4

- Salle équipée d'un lit de camp, de protections adaptées (EPI type FFP2, draps d'examen...)
- Procédure d'intervention sous la responsabilité de la Direction présente pour prendre en charge, prévenir (notamment l'ARS), identifier les contacts...



IV. EXEMPLES D'INSTALLATIONS MISES EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT



Installation paroi vitrée



Support de gel
hydro-alcoolique
à l'entrée du lycée



Matériel proposé
dans toutes les salles